

ACCREDITATION 2025

Journaliste accrédité		Journaliste accrédité	
N° carte de presse		N° carte de presse	
NOM prénom		NOM prénom	
Téléphone		Téléphone	
Adresse		Adresse	
Code postal Ville		Code postal Ville	
Adresse mail		Adresse mail	

journaliste photographe -journaliste photographe

INFORMATION

Seul les journalistes ou photographes officiellement accrédités seront admis sur la course

CHASUBLE OBLIGATOIRE EN COURSE ET A L'ARRIVEE Caution : 15 euros

Un véhicule avec chauffeur de l'organisation est mis à disposition de la presse pour le suivi des épreuves

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 15 février La Barre de Mts | <input type="checkbox"/> 16 février Montaigu |
| <input type="checkbox"/> 18 février Sèvremont | <input type="checkbox"/> 20 février Palluau |
| <input type="checkbox"/> 22 février Challans | <input type="checkbox"/> 23 février Brétignolles/Mer |

*Cochez les jours souhaités

Nous vous confirmerons l'enregistrement de votre demande et vous indiquerons les modalités de retrait de l'accréditation